

## RESIDENCE CRISTALLINES-ARCHIPEL

### Enquête réalisée par le Conseil Syndical

Chaque année, le taux de participation à l'assemblée générale de la copropriété Cristallines – Archipel est suffisant pour que la réunion ait lieu et que les décisions soient prises. Cependant, nous sommes proches du taux limite au-dessous duquel l'assemblée générale ne pourra pas avoir lieu, ce qui entraînera une nouvelle convocation coûteuse pour tous les copropriétaires, et des retards dans le traitement des dossiers. Bien que le maintien de la date de l'assemblée générale au samedi de Pâques ait été validé à plusieurs reprises, le conseil syndical étudie la possibilité d'un changement de date, et vous invite à répondre à une enquête rapide sur vos choix de participation.

- 1) Votre engagement vis-à-vis de l'assemblée générale. **Parmi les trois propositions ci-dessous, quelle est celle qui correspond le mieux à votre position** (*entourer / surligner la proposition qui vous correspond le mieux, ou rayer les deux autres propositions*) :

- a. je participe à l'assemblée générale dans la mesure du possible
- b. Je participe à l'assemblée générale si je suis libre à la date retenue
- c. Je ne souhaite pas participer à l'assemblée générale

- 2) Vos possibilités de participation en fonction de la date. **Participerez-vous à l'assemblée générale si elle est programmée** (*pour chaque date entourer / surligner la proposition qui vous correspond, ou rayer les trois propositions qui ne vous correspondent pas*) :

Le samedi de Pâques :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le samedi de l'Ascension :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le samedi de Pentecôte :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le dernier samedi de juin :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le premier samedi de juillet :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le dernier samedi de juillet :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Un autre jour de juillet :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le premier samedi d'août :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le dernier samedi d'août :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Un autre jour d'août :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non
Le premier samedi de septembre :	oui sauf empêchement / oui souvent / rarement / non

3) Commentaire libre

.....  
.....  
.....

Merci pour votre participation à cette enquête. Vous pouvez la retourner, dans les meilleurs délais :

- Par courrier à Frédéric Serre, 26 rue Marie Curie, 63960 Veyre-Monton
- Par message électronique à [fred-annick.serre@laposte.net](mailto:fred-annick.serre@laposte.net)